

VM39 – Vélodyssée

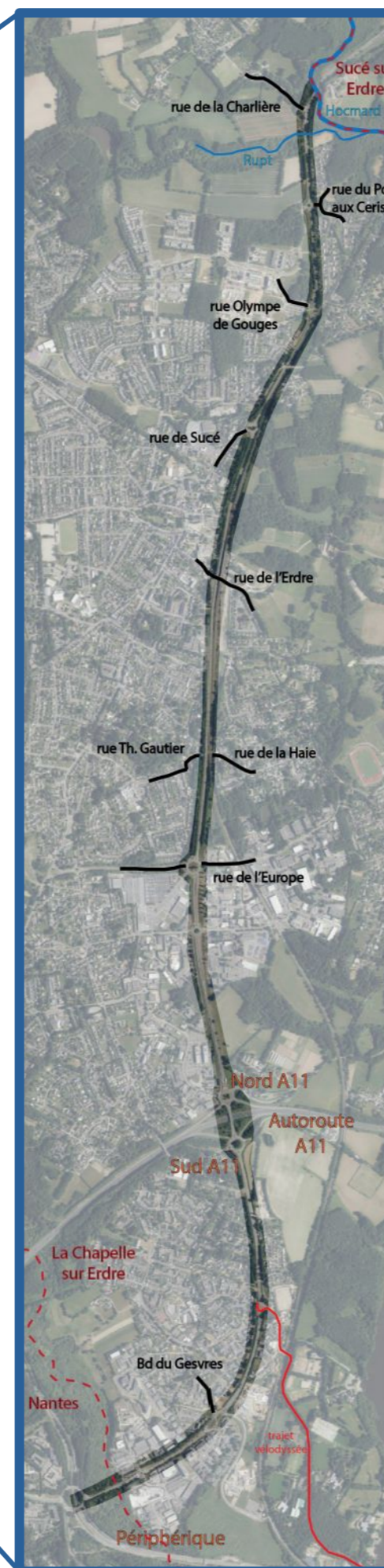
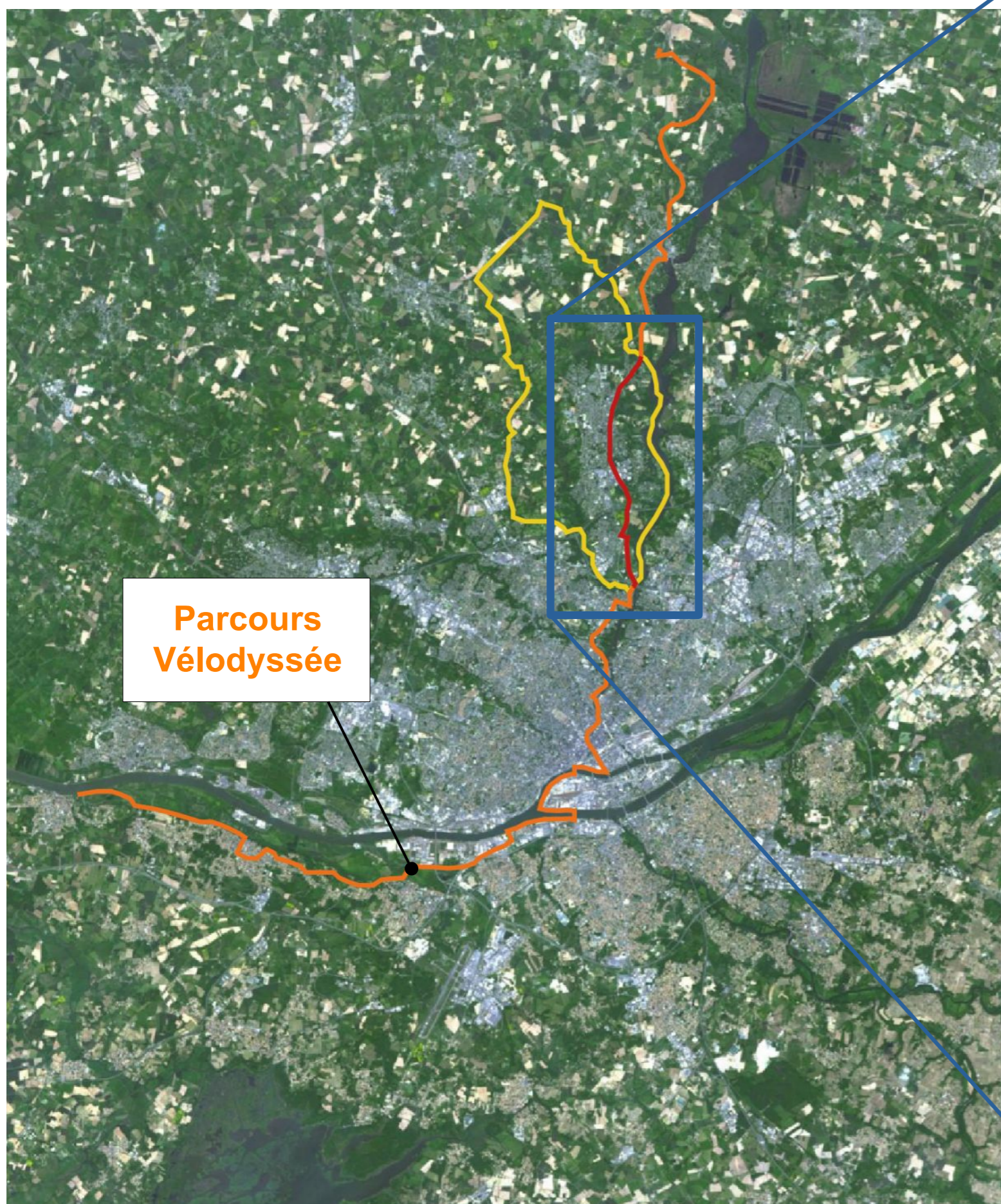
La Chapelle-sur-Erdre

Groupe vélo - 15/09/2022

Pôle Erdre et Cens - Service Projet



Plan de situation



Véloodyssée – VM 39

Linéaire sur la commune de La Chapelle-sur-Erdre : 6,8km

Insertion de la Véloodyssée sur la VM39 au niveau du rond-point de la Haute Gournière

Voie verte (voie piétons/cycles partagée) : 6,25km

Cycles sur chaussée : 550m

20 intersections avec des véhicules sur le parcours
10 ronds-points

80 % du tracé est sur l'itinéraire de la Véloodyssée

Plan de situation

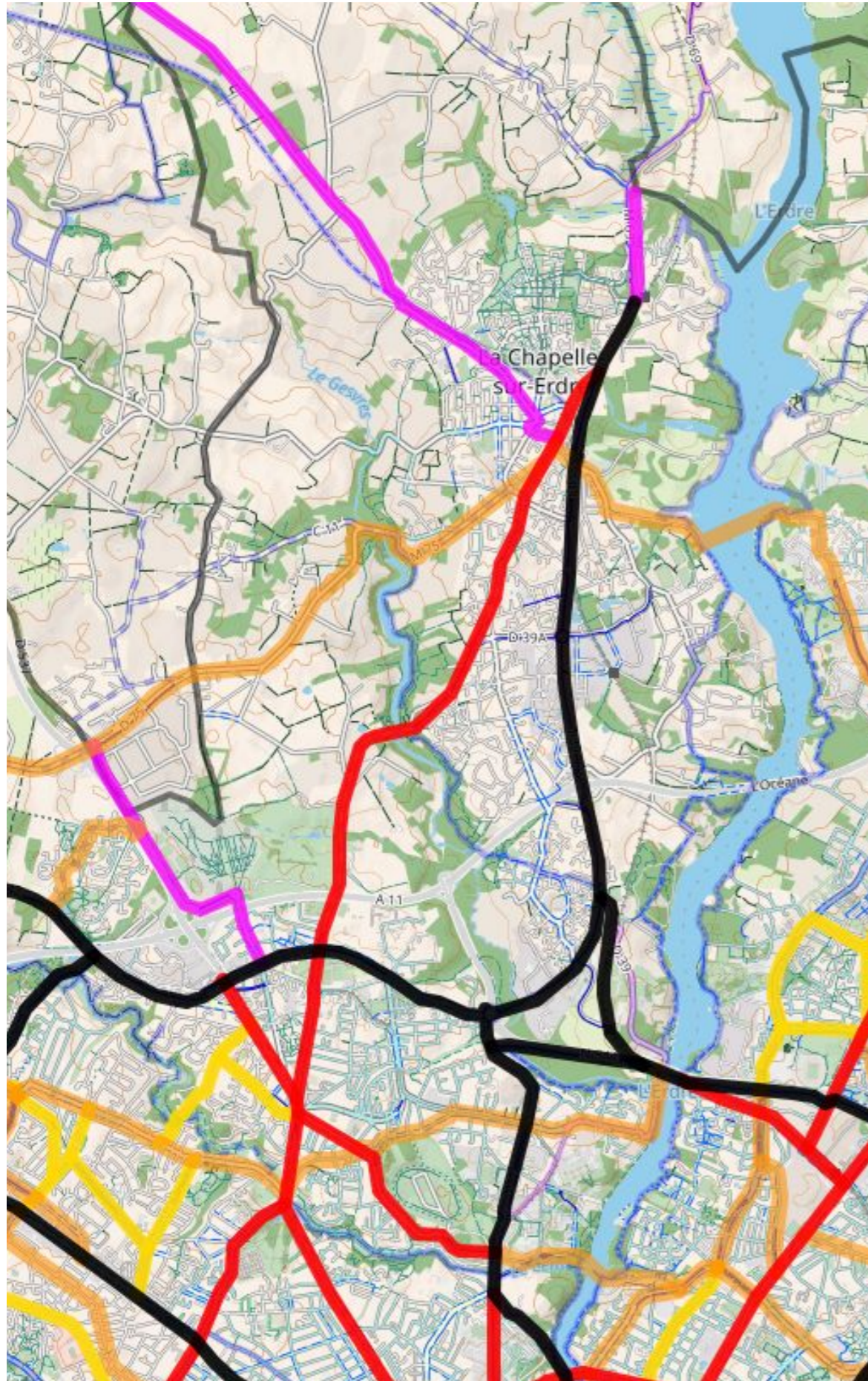


Schéma directeur des itinéraires cyclables (SDIC)

VM 39 répertorié comme axe magistral

« L'objectif est de se déplacer à **vitesse constante** et de **limiter les temps d'arrêt**. L'axe est le moins possible interrompu, notamment par la démultiplication des points d'accès et le vélo bénéficie d'une **priorité aux intersections**. »

Axe magistral

Le type d'aménagement

- Site propre à 100% en recherchant avant tout le principe des pistes monodirectionnelles

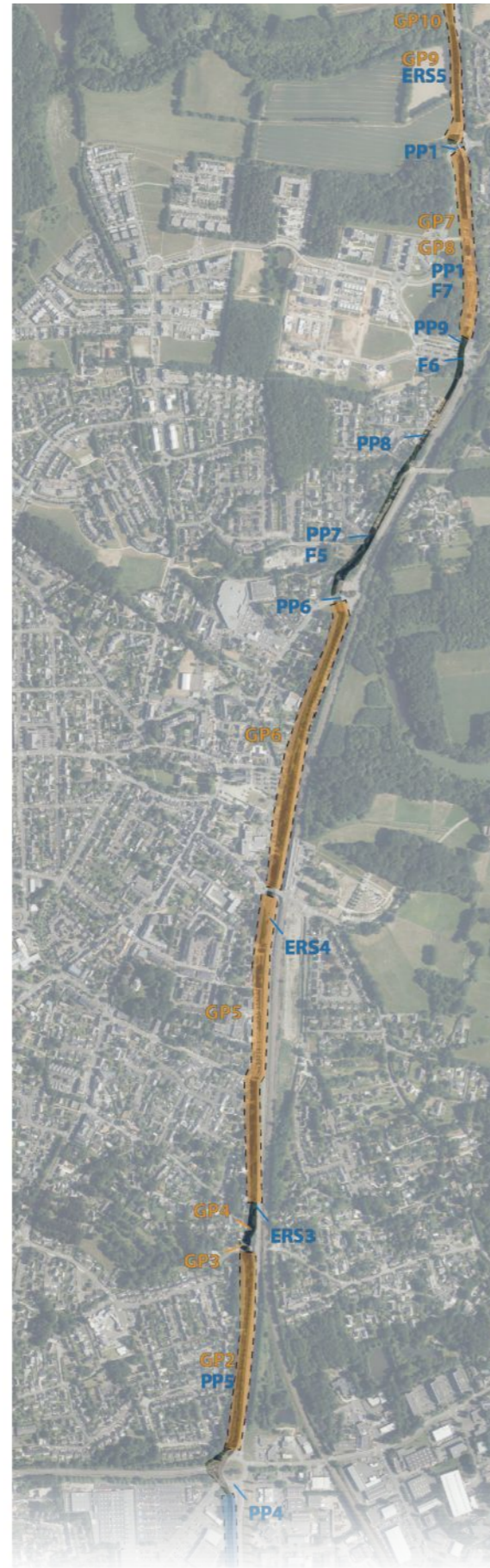
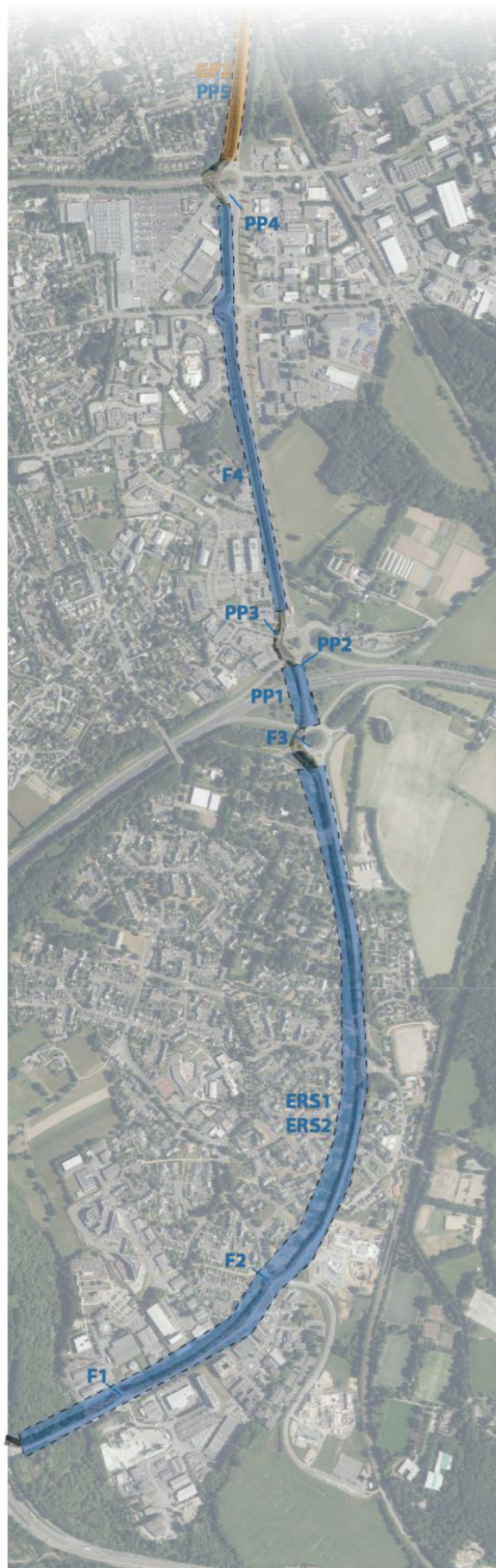
Positionnement de l'aménagement

- Piste séparée des autres fonctions par un dispositif physique le plus large possible garantissant la sécurité des cyclistes et l'absence de conflit avec les autres modes.
- Aménagement à niveau de chaussée, à mi-niveau ou dénivelé (14 cm par exemple)
- Piste à niveau de trottoir contiguë aux cheminements piétons, possible en situation contrainte (ex: sur ou sous ouvrage d'art) ou dans un contexte particulier (ex: espaces à dominante piétonne) avec revêtements cycle / piéton différenciés et délimitation texturée et visuelle, dans le respect des largeurs plancher (voir ci-contre)
- Piste bidirectionnelle centrale possible si voies apaisées de part et d'autres et en absence ou en présence très limitée de flux piétons sécants (commerces, établissements scolaires,...).
- Continuité du revêtement différencié.

Axe magistral et structurant

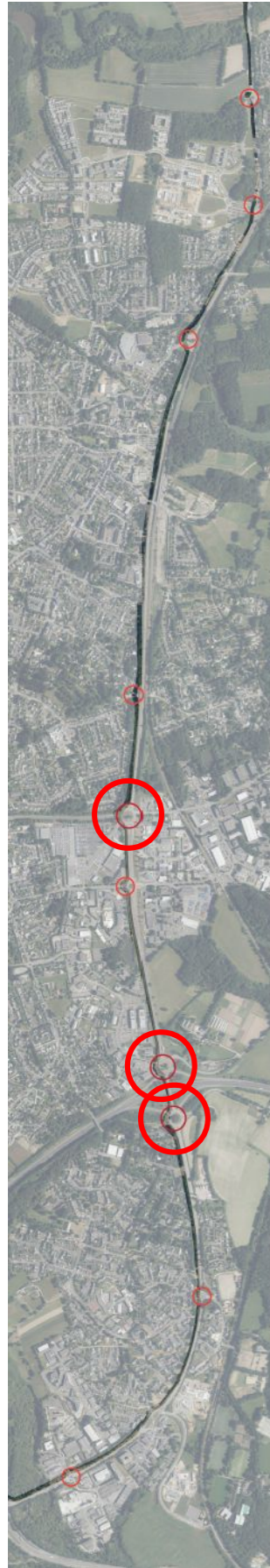
- Maintien de la continuité du site propre et de son revêtement pour le rendre visible de tous les usagers
- Maintien du site propre au même niveau dans la traversée (dispositif surélevé sauf en présence de TC ou en courbe) ou transition vers le niveau 0 avec suppression des bordures et du caniveau
- Favoriser le déplacement des vélos par une prise en compte spécifique dans les intersections en priorité sur les axes magistraux (cf. performance page 13)
- Explicitation du régime de priorité (pas de priorité à droite) en conformité avec la priorité visuelle définie par le design de l'aménagement.
- Visibilité réciproque avec l'absence de masque et des croisements le plus possible à angle droit pour éviter le piège de l'angle mort.
- Le ralentissement ou la neutralisation du trafic motorisé en conflit avec les vélos.
- Le confort et l'efficacité, avec des girations douces (fluidité) et une minimisation des temps d'arrêt.

Diagnostic



VELODYSSÉE : améliorations souhaitables		
Modifié le 28/10/21		
Catégorie	Localisation	Description
ERS	Long bd Becquerel	Déformation racinaires
	Long bd Becquerel	Bande de roulement dégradé
	Roussière – Erdre	Nids de poule
	Erdre-Centre	Nids de poule
	Port aux cerises – Challière	Bande de roulement dégradé
	Challière – Hocmard	Bande de roulement dégradé
Facile	Carrefour Arago	Marquage traversée
	Carrefour Gesvres	Potelets gênant ou largeur bateau insuffisante
	Rond-point Sud A11	Potelets à supprimer
	Tronçon A11 – Europe	Végétation à entretenir
	Rue des réfractaires du STO	Correction jalonnement
	Maquisard	Potelets en milieu de voie à supprimer / déplacer
	Maquisard à Mouline	Bande réfléchissante sur poteaux bois
Petits projets	Traversée Hocmard	Sol glissant par temps de pluie ou verglas → trouver solution (au minimum salage)
	Traversée pont de l'A11	Élargir piste cyclable
	Nord A11 avant rond-point	Élargir piste cyclable entre le pont de l'A11 et le giratoire nord (déplacement barrière de sécurité)
	Carrefour Leinster	Modification traversée vélo (derrière 1ère voiture)
	Rond-Point Europe	Marquage principal au sud à revoir
	Erdre-Centre → rond-point de l'Aulnay / rond-point de l'Europe	Séparation flux vélo / piéton. Point le plus dur : virage descente Roussière → Montgondrière
	Traversée rue de Sucé	Visibilité passage piéton + apaisement vitesse entrée
	Rue des réfractaires du STO	continuité cyclable
	Rue des maquisard	continuité cyclable
	Simonnières – Olympe de Gouge	Séparation flux vélo / piéton
Olympe de Gouge – Port aux cerises	Solutionner pb évacuation eau	
Sud et ouest rond-point port aux cerises	Supprimer changement de niveaux	
Gros projet	Tout l'itinéraire	Priorité vélo sur la totalité de l'itinéraire
	Tronçon Europe – Theophile Gautier	Séparation flux vélo / piéton
	Rond-point La Haie / carrefour velodyssée- Montgondrière	Flux vélo à revoir
	Tronçon Montgondrière-Roussière	Virage à reprofiler
	Roussière – Erdre	Élargissement voie
	Centre – rue de Sucé	Séparation flux vélo / piéton
	Olympe de Gouge – Port aux cerises	Séparation flux vélo / piéton
	Olympe de Gouge – Port aux cerises	Reprofiler virages
	Port aux cerises – Challière	Séparation flux vélo / piéton
	Traversée du Rupt	Reprofiler virages
Challière – Hocmard	Reprofiler virages	

Ronds-points et intersections contraintes



Rond point de l'Europe



Rond point de l'Europe

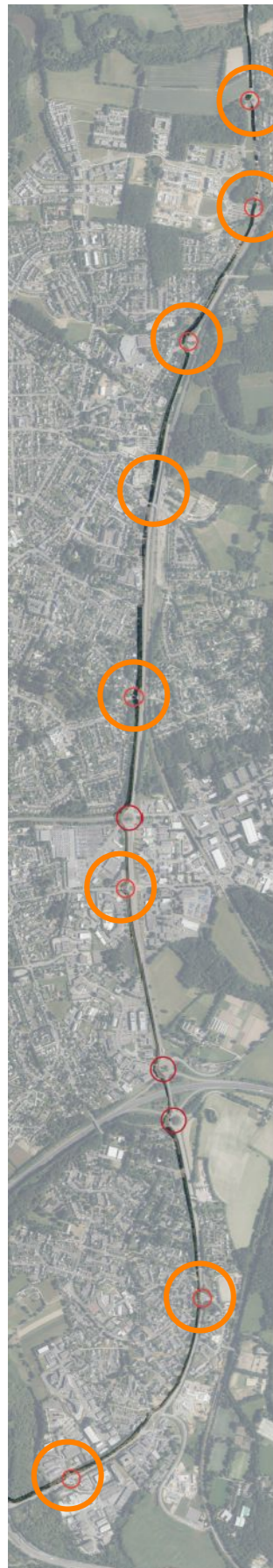


Rond point A11 Nord



Rond point A11 Sud

Ronds-points et intersections secondaires



Rond point, rue de Sucé



Rond point, rue du Port aux Cerises



Rond point, rue Arago



Intersection, rue de l'Erdre

Ronds-points et intersections secondaires

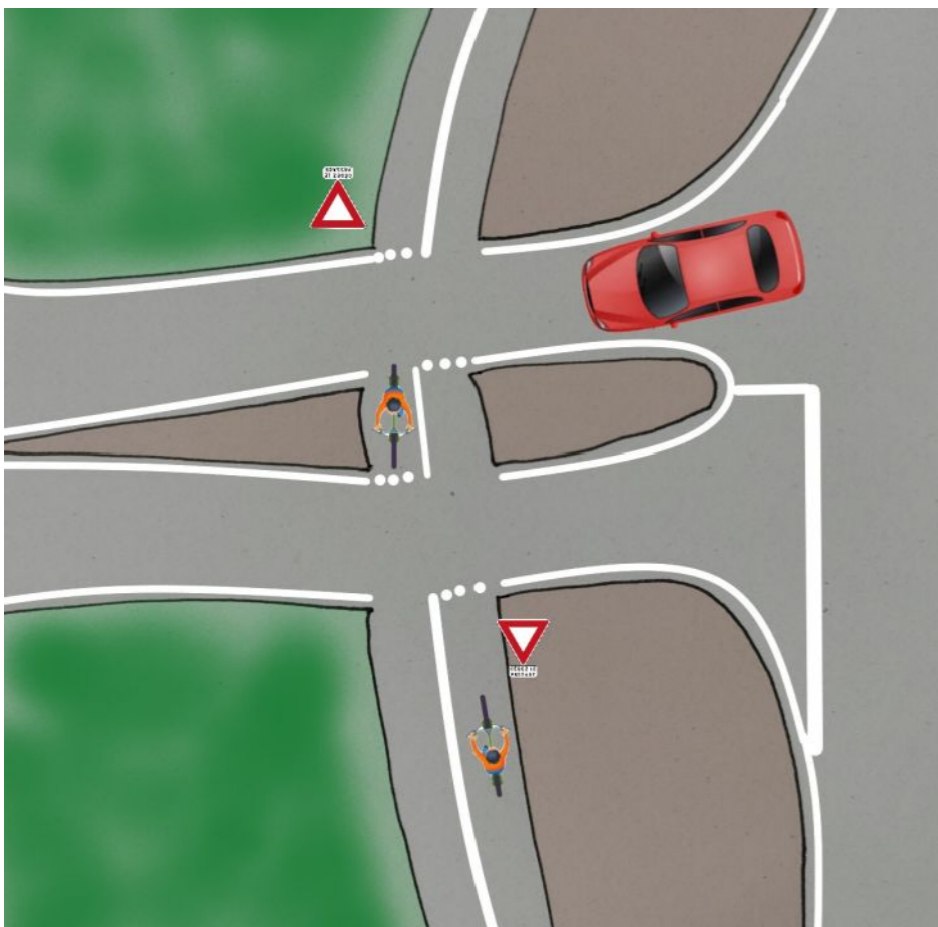


Actuellement

Priorité aux véhicules en entrée/sortie de giratoire et aux intersections.

Ce cas de figure se présente sur 6 giratoires :

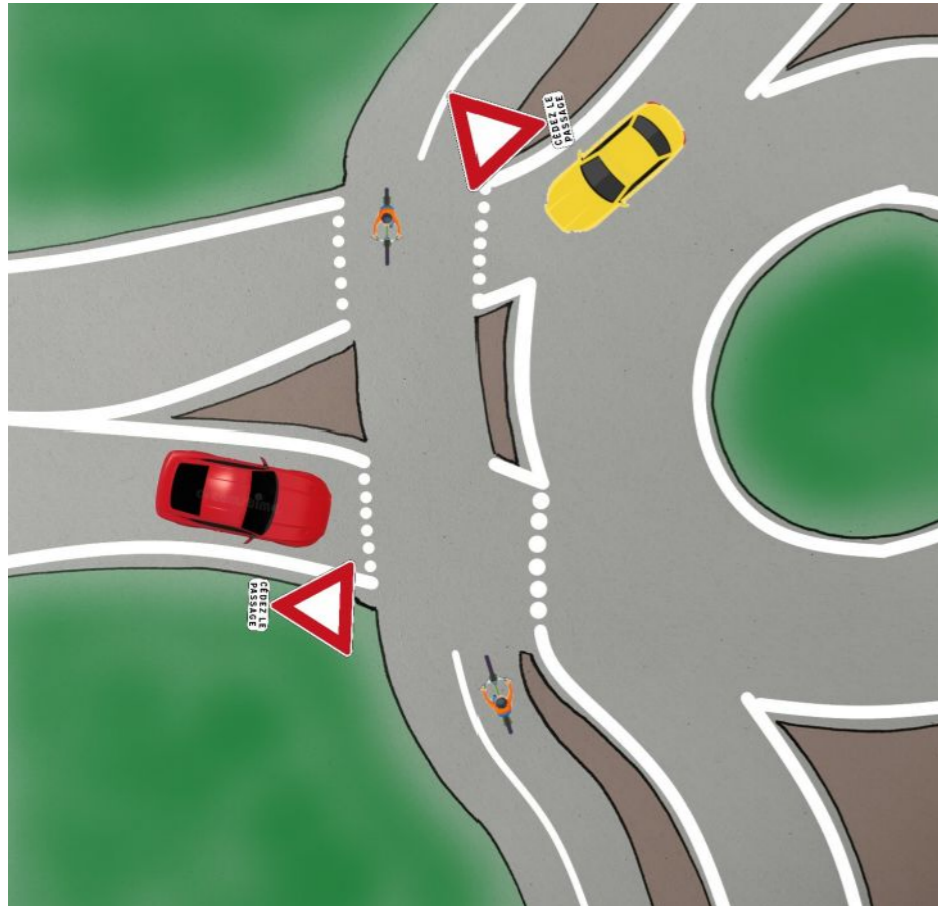
- rd-point Arago
- rd-point de la Vrière
- rd-point de la gare
- rd-point de Sucé
- rd-point Ol. De Gouge
- rd-point du Port aux Cerises



et 12 intersections :

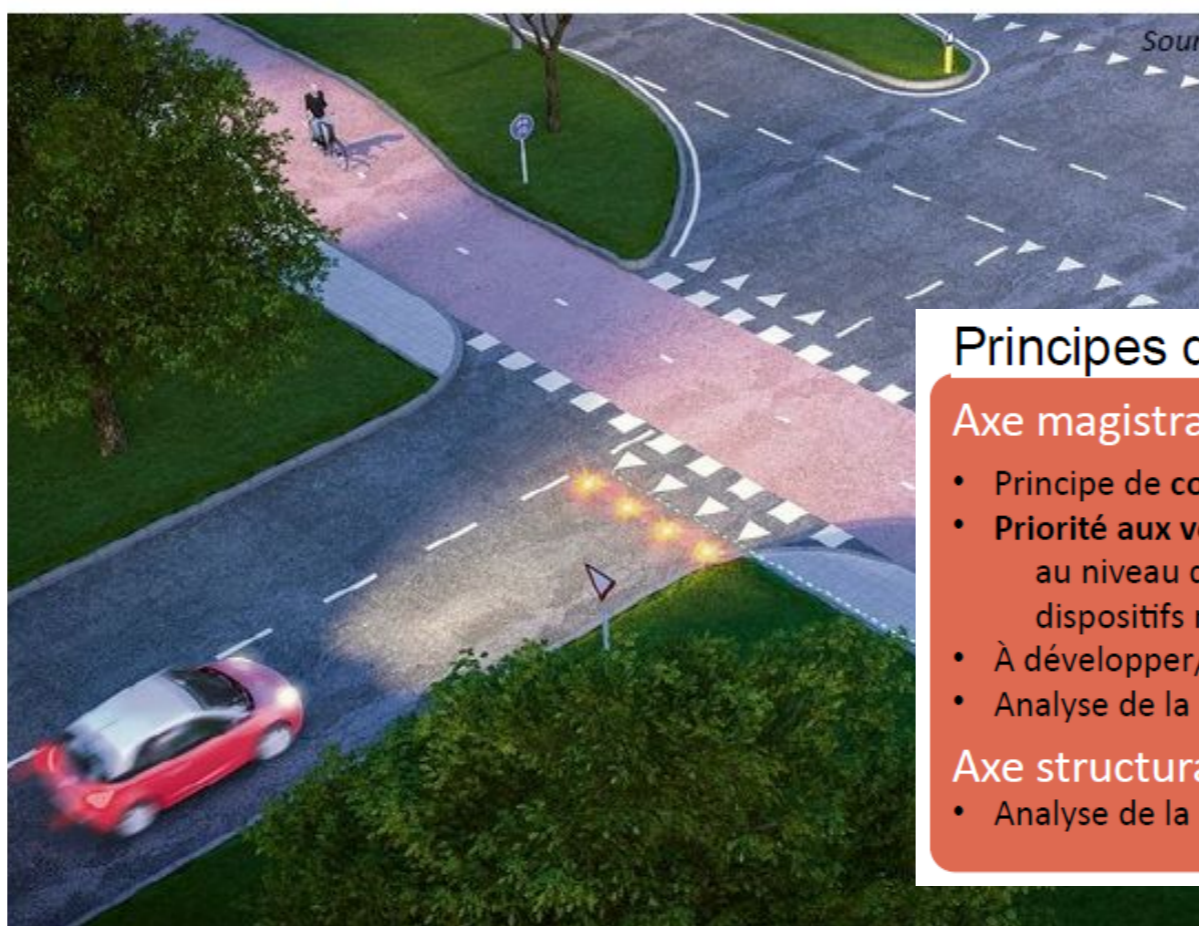
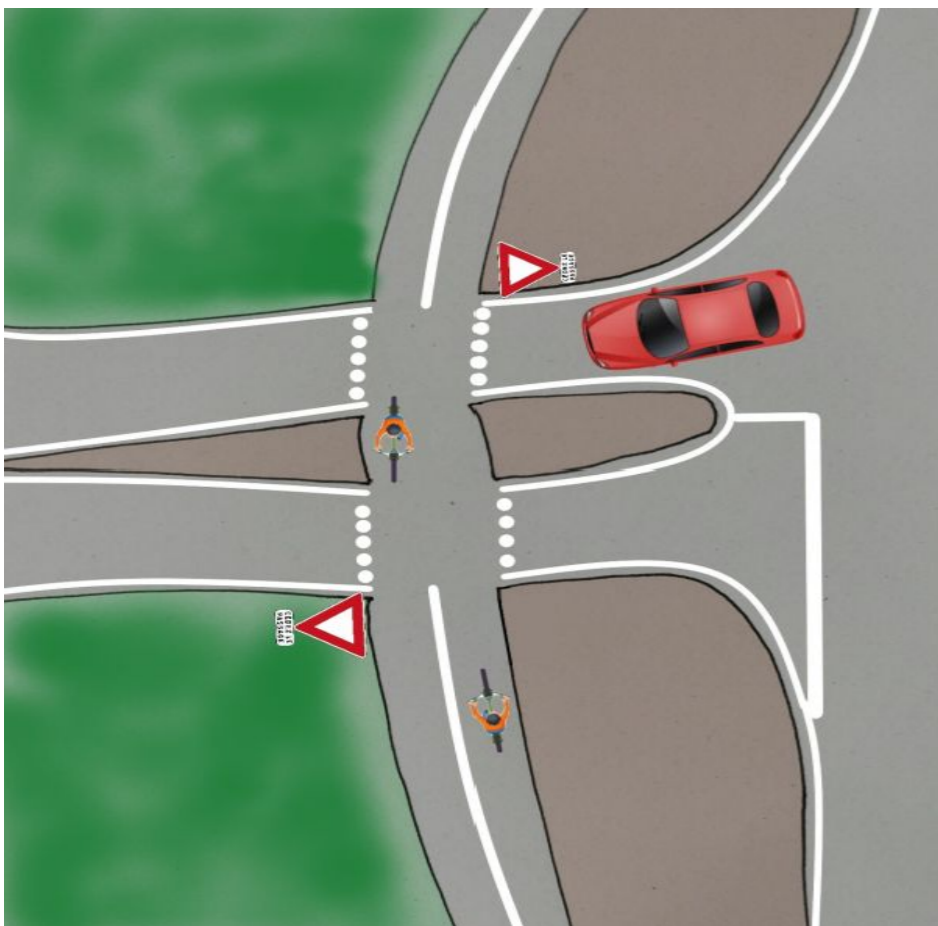
- rue Arago
- Bd du Gesvres
- rue des Haut de l'Erdre
- rue de la Vrière
- rue Th. Gautier
- rue de l'Erdre
- rue de Sucé
- rue des refractaires au STO
- av. de la Gandonnière
- av. Olympe de Gougues
- rue du Port aux Cerises
- rue de la Charlière

Ronds-points et intersections secondaires



Principe des axes magistraux

SDIC : Priorité aux vélos sur les flux automobiles entrants ou sortants du giratoire au niveau des traversées dans le cadre du dispositif réglementaire



Principes de traitement des carrefours giratoires

Axe magistral

- Principe de contournement en site propre
- **Priorité aux vélos** sur les flux automobiles entrants ou sortants du giratoire au niveau des traversées (feux, cédez-le-passage) dans le cadre de dispositifs réglementaires.
- À développer/adapter selon les cas de giratoire
- Analyse de la pertinence du maintien du giratoire

Axe structurant

- Analyse de la pertinence du maintien du giratoire

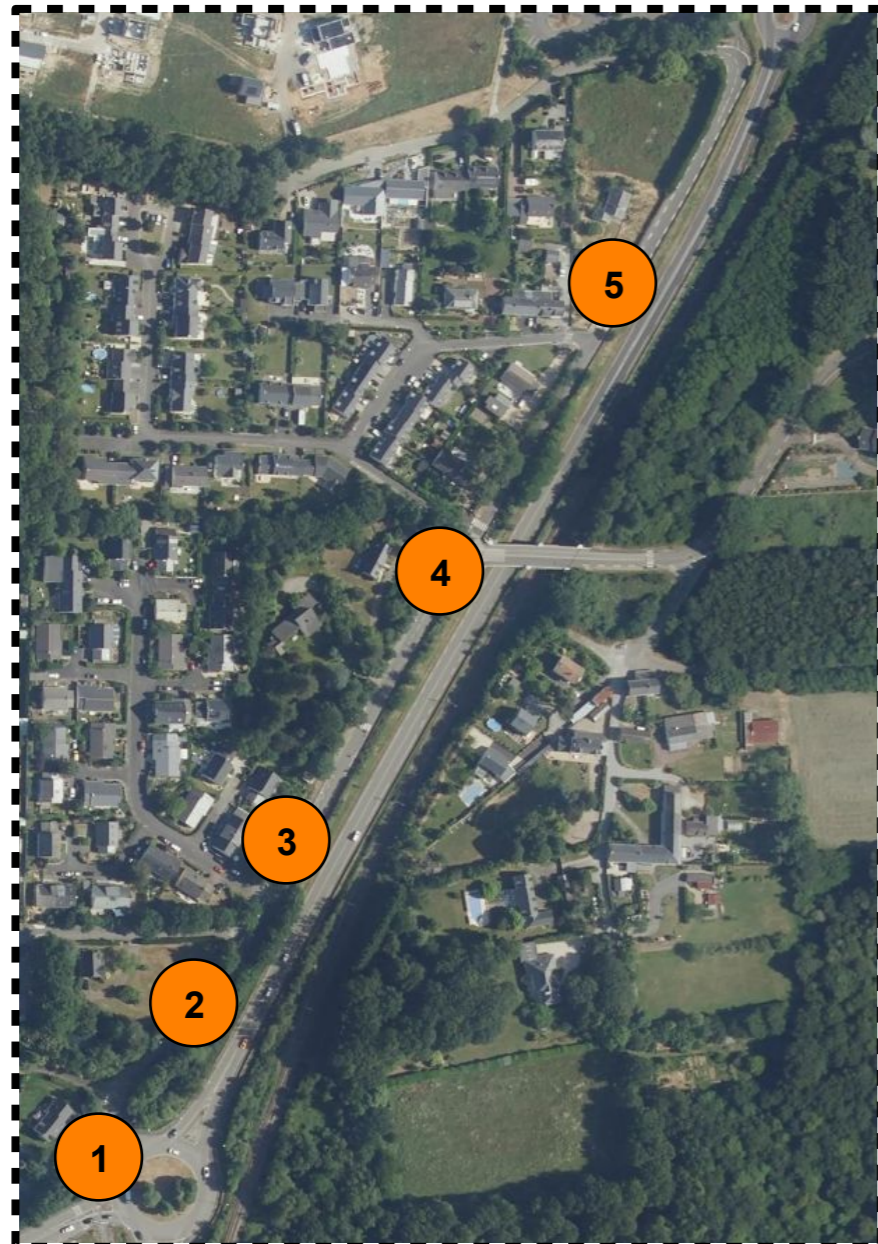
Linéaire contraint

Rue des Réfractaires au STO / Rue des Maquisards

- 550m de de linéaire où les cycles sont sur la chaussée (pas de bande cyclable)
- Insertion des vélos après le rond-point pas très lisible et sécurisé
- Fin de marquage de la bande cyclable
- Cycles sur la chaussée sans espaces dédiés
- Peu de lisibilité du parcours vélo



3



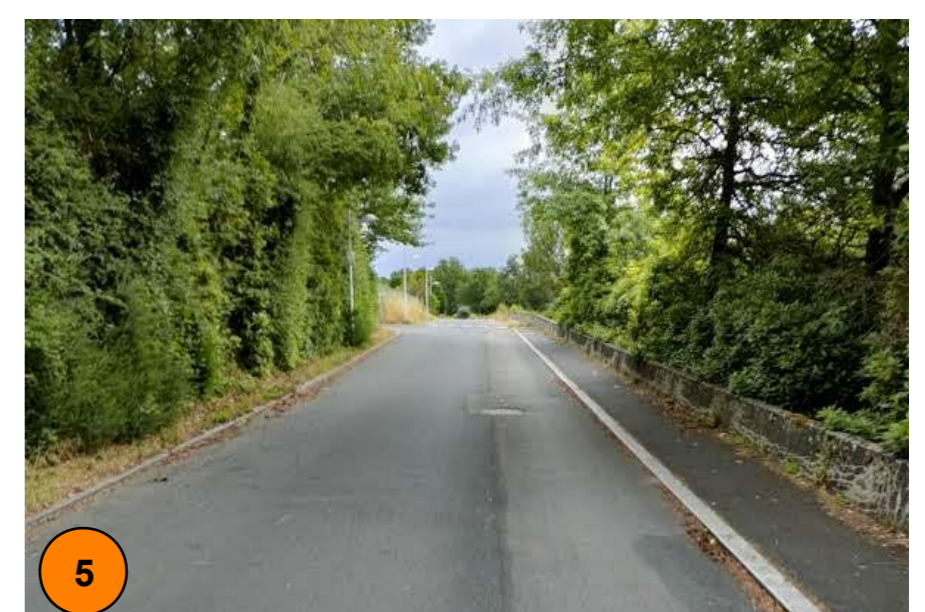
1



4

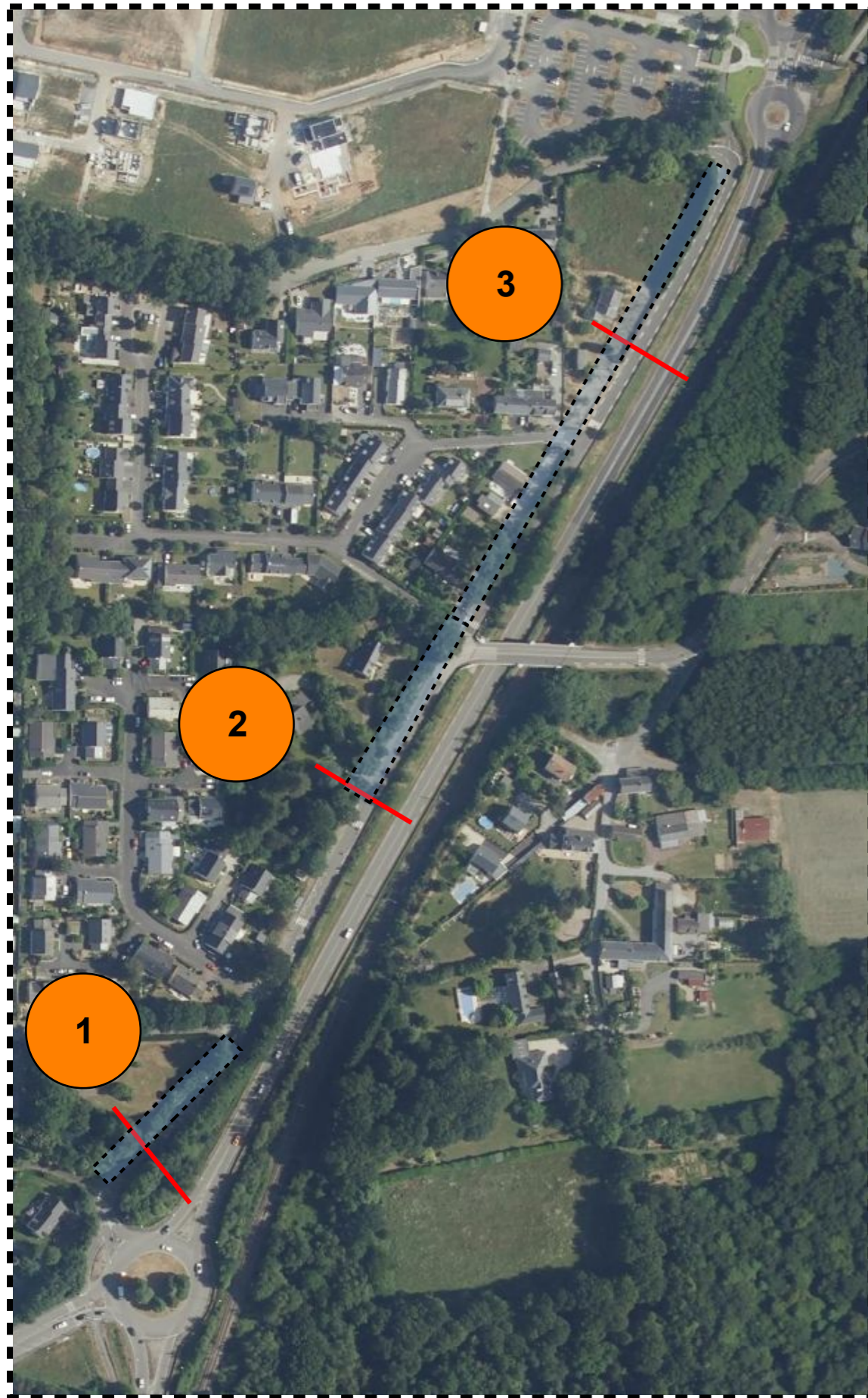


2

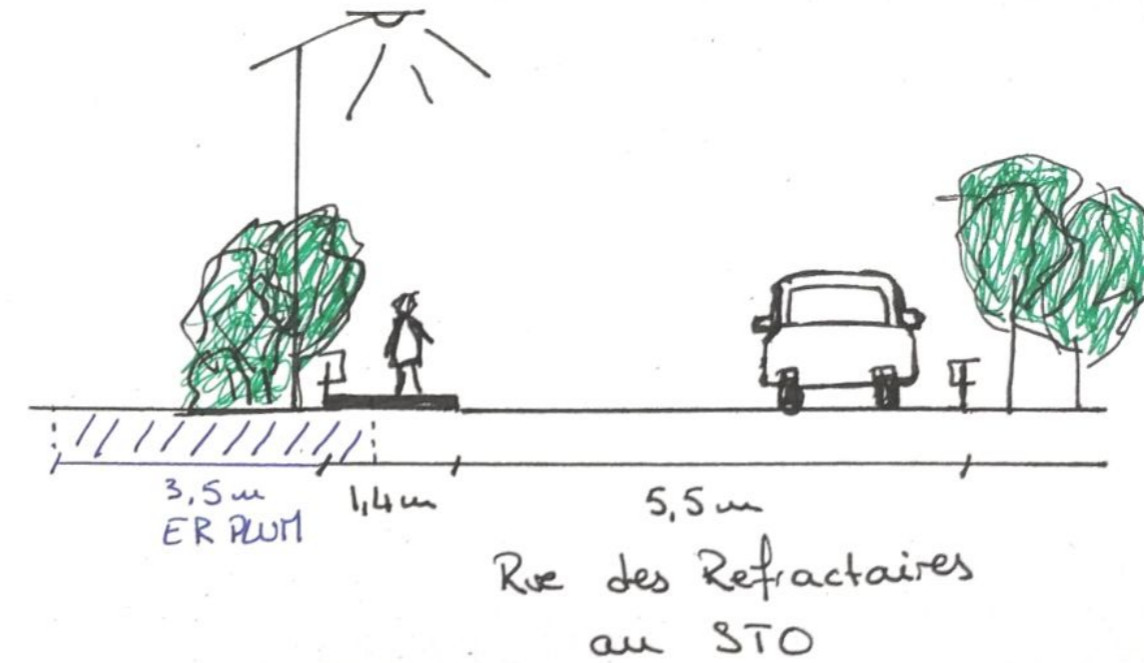


5

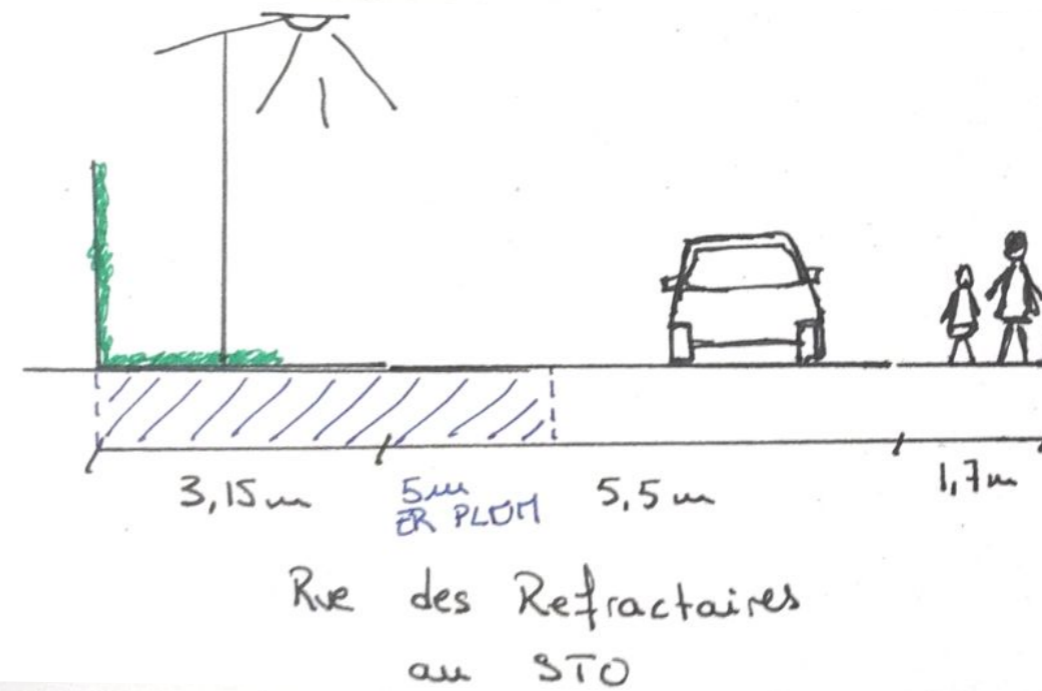
Linéaire contraint



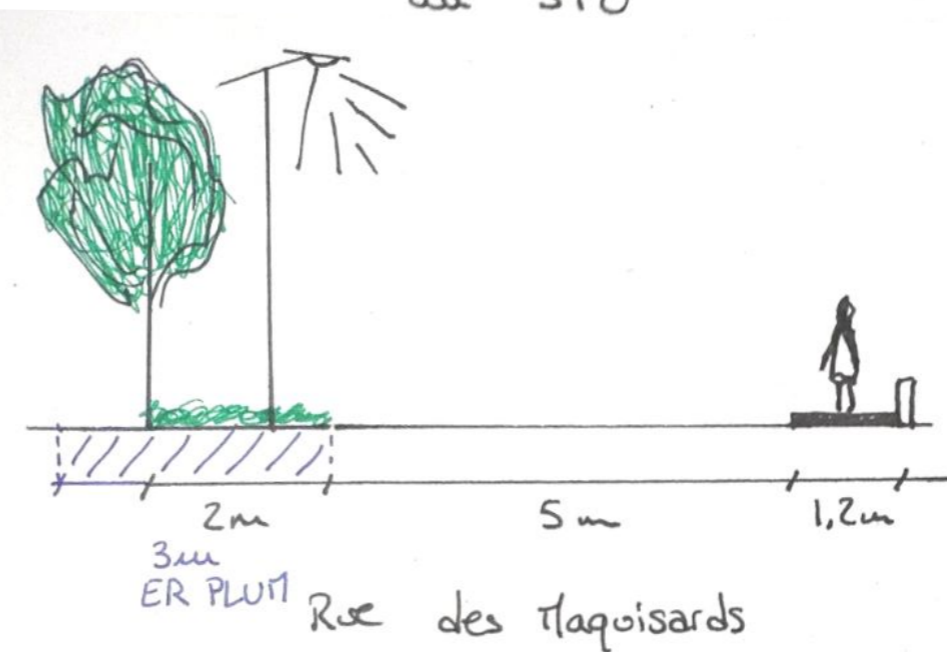
1



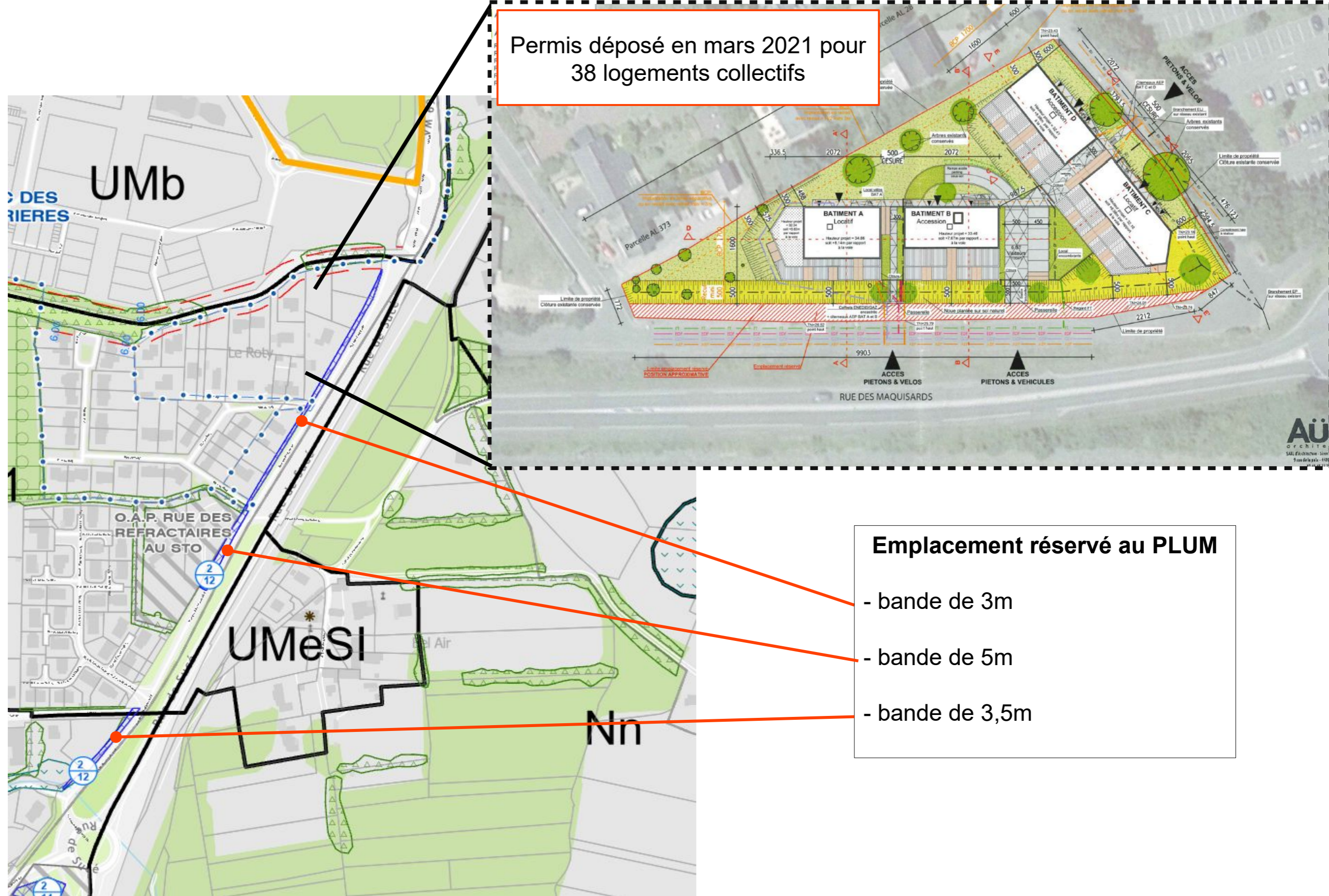
2



3



Linéaire contraint mais opportunité ER



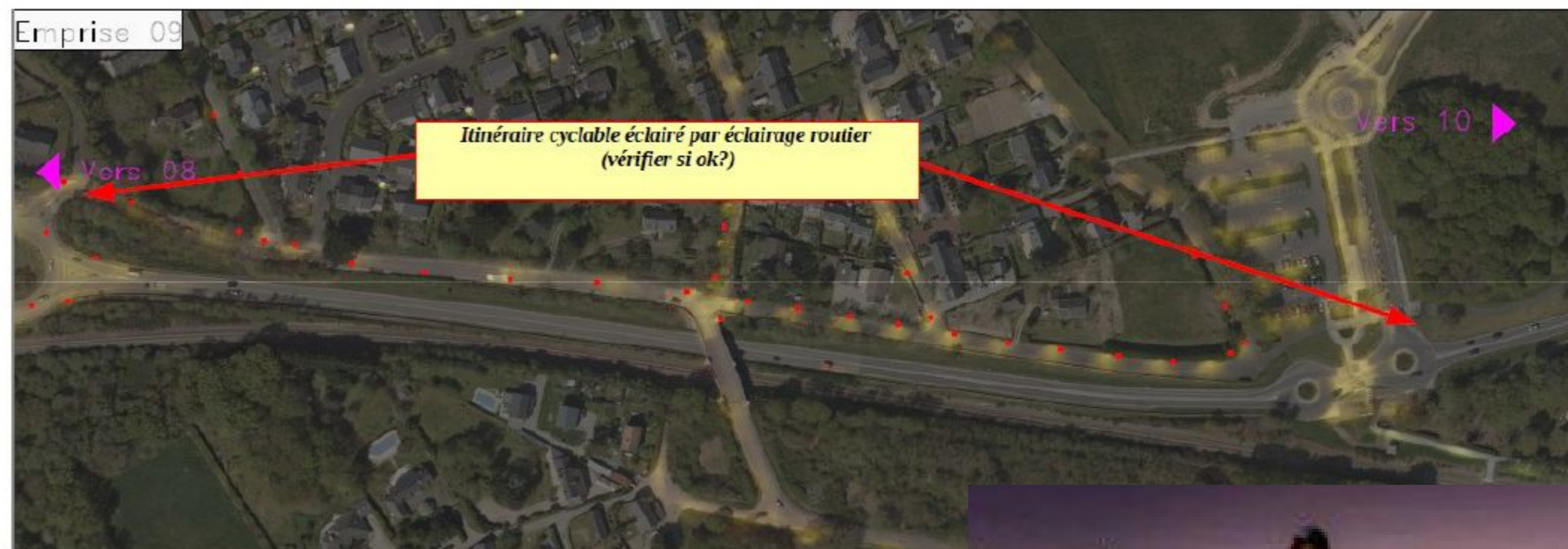
Expérimentation éclairage

Réflexions concernant l'éclairage de la piste cyclable

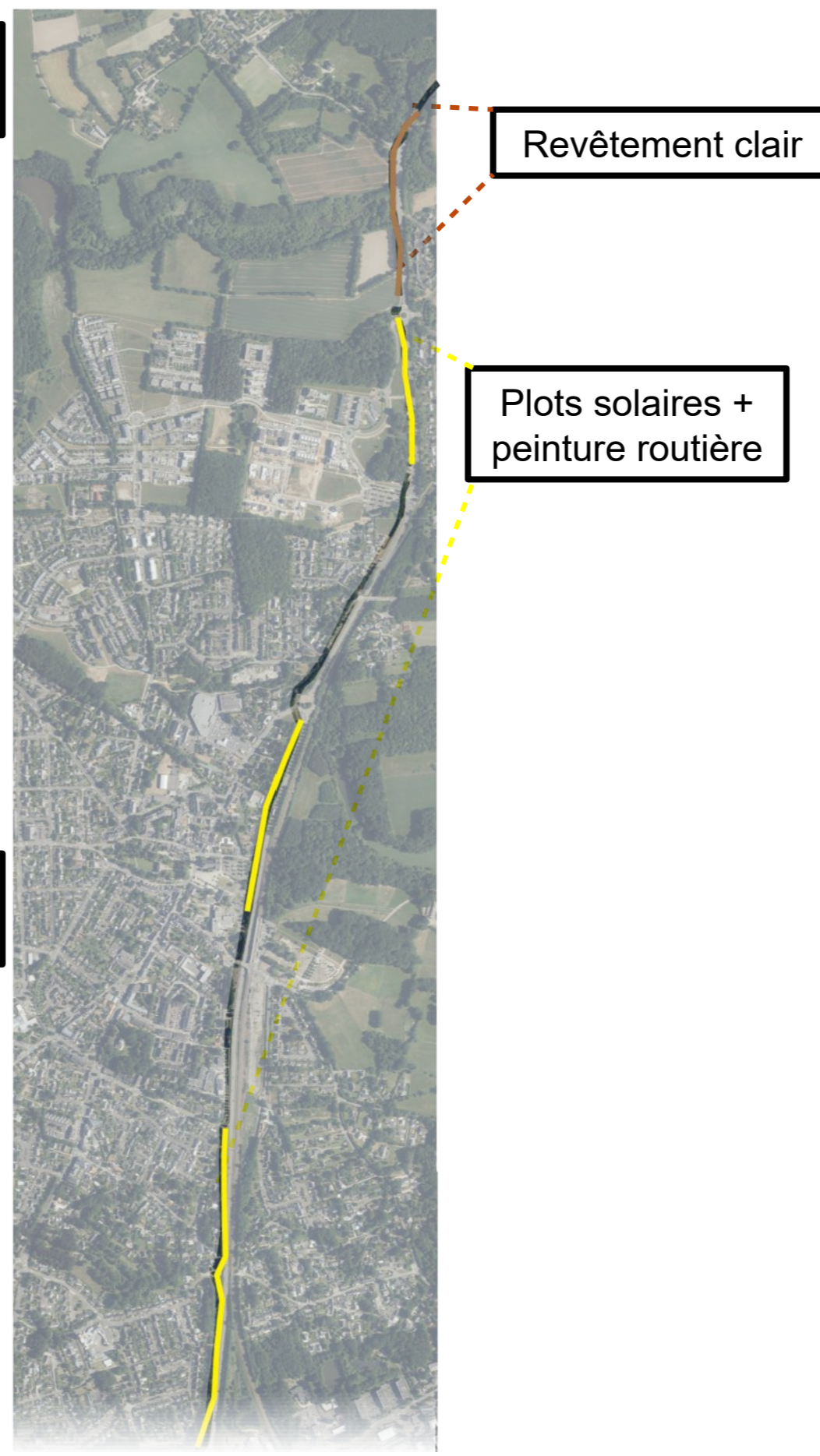
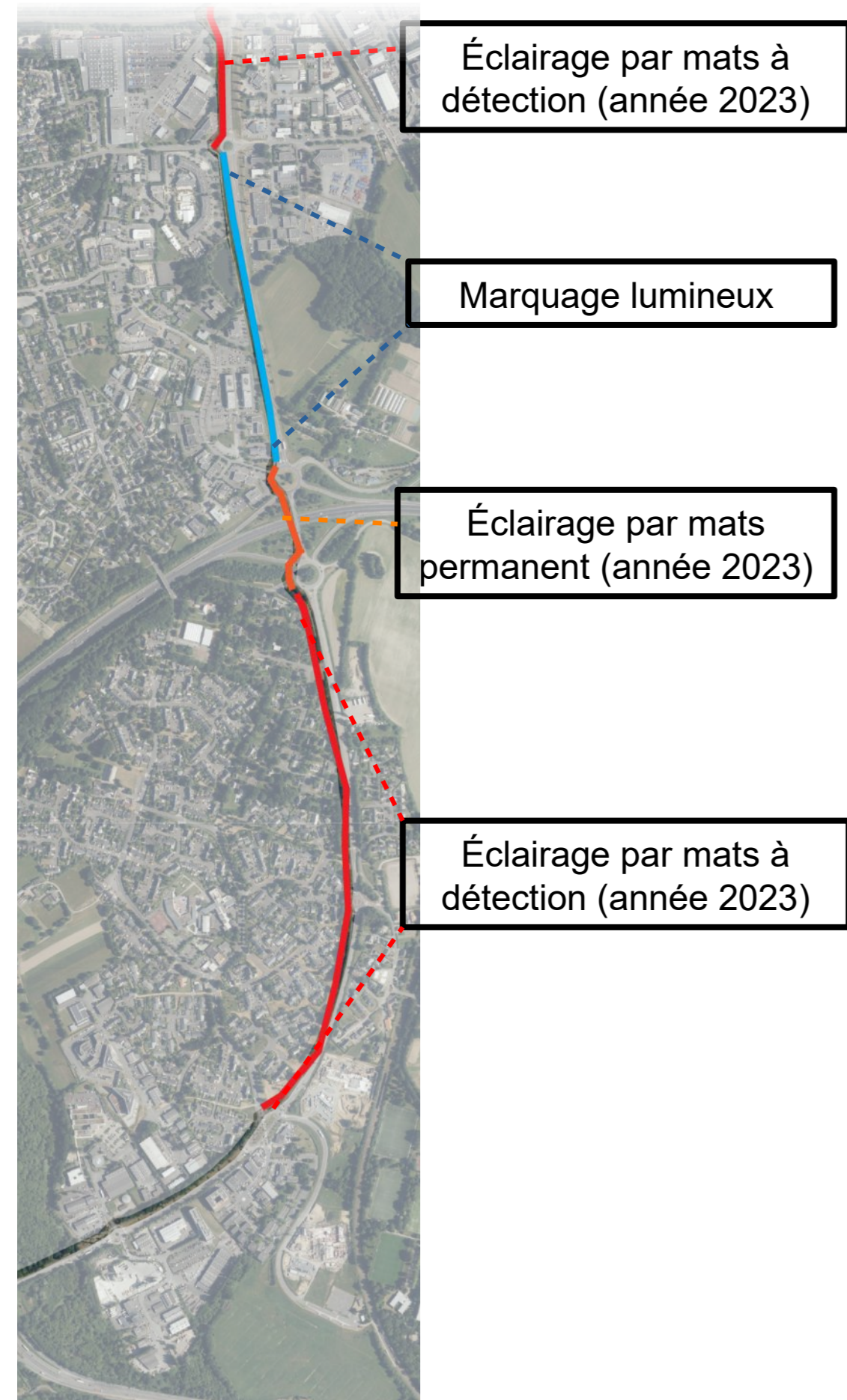
Différents dispositifs à l'étude (peintures, mats à détection, bornes solaires,...)

Objectif : définir les segments où les différents dispositifs pourront être mis en place et testés

Évaluation avec les usagers concernant le ressenti, la sécurité et le balisage du tracé



Expérimentation éclairage



Calendrier et Budget

Calendrier proposé :

Marquages des priorités aux carrefours : fin 2022 (prévoir validation technique RPDEP + groupe technique vélo + COM)

Revêtement clair / éclairage : à définir

Mâts d'éclairage : automne 2023.

Evaluations éclairage expérimental : 1^{er} et dernier trimestre 2023